

"Pas de dérive systématique massive" en Ehpad: une bonne nouvelle trop confidentielle

Cet enseignement majeur livré par le DGCS à la suite des contrôles pourrait faciliter le retour de la confiance du public envers les établissements, à condition que le ministère le rende public. Or, son silence, mais aussi plus globalement un manque de "transparence" généralisé, révèlent une autre "crise de confiance", cette fois des professionnels envers les pouvoirs publics, se désolent la Fnaqpa et l'AD-PA.

"Le grand débat sans langue de bois": le thème de la table ronde politique organisé par la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) le 14 juin lors de son Géronforum à Strasbourg donnait le ton.

Alors que le gouvernement tanguait encore après l'annonce faite par Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale et que les ministres en charge de la santé et du grand âge devraient changer après les législatives anticipées, le directeur général de la cohésion sociale (DGCS) avait face à lui Didier Sapy et Romain Gizolme, respectivement directeurs de la Fnaqpa et de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

"Je partage [les constats] sur la gravité de la situation [économique des Ehpad]", a commencé Jean-Benoît Dujol, pointant "une dégradation généralisée du compte de résultat" des établissements.

En cause, les crises Covid, puis Orpea, qui laissent toujours des traces sur les taux d'occupation, assorties de celle des finances publiques. "Nous sommes à des niveaux de dette et de déficit totalement hors de contrôle alors même que nous sommes confrontés à une croissance certaine et très importante des besoins de prise en charge [des personnes âgées]", a-t-il poursuivi.

Sur le terrain, les Ehpad font face à l'inflation, qui "vient percuter tous les postes de coûts, sans oublier les revalorisations salariales, nécessaires, mais qui se répercutent assez fortement", a reconnu le DGCS, citant, pour y remédier en partie, "les deux mesures" de gouvernance et de financement que sont la fusion des sections tarifaires soins et dépendance, expérimentée en 2025, et le tarif [hébergement] différencié, arrimé à la loi "bien-vieillir", qui permettra de le moduler pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

"L'argent est du côté de la branche, et la qualité du dialogue, du côté des départements"

Ce à quoi Romain Gizolme a vivement réagi, évoquant "une autre crise", celle de "la relation de confiance" entre le secteur et les pouvoirs publics. Le directeur de l'AD-PA s'est notamment enquis des résultats des contrôles des Ehpad consécutifs à l'affaire Orpea. "Nous avons assez peu de retour et cela va avec la relation de confiance...", a-t-il regretté.

"En sortie de Covid, [la Fnaqpa] était pour une gouvernance [de la future section tarifaire fusionnée] par les ARS, car les départements avaient été défaillants et la branche [autonomie] avait une

dynamique financière", a renchéri Didier Sapy. "Aujourd'hui, je suis plus partagé: l'argent est côté branche -avec 2,6 milliards d'euros [supplémentaires] dont on n'a pas vu la couleur- et la qualité du dialogue, avec l'approche sociale et médico-sociale, est côté départements", a-t-il déclaré.

"Avec vos services déconcentrés, le dialogue avec les ARS s'est considérablement dégradé depuis la crise Orpea", a-t-il fait remarquer au DGCS. "La politique publique, depuis, se résume à dire que le problème des Ehpad, c'est la médicalisation, [et] à du contrôle et [des soupçons de] maltraitance. Les ARS se sont totalement investies dans leur pouvoir de police, ce que je ne conteste pas, mais dans la relation aux gestionnaires, c'est devenu prégnant."

"Côté départements, soit ils ont de l'argent mais ils le distribuent très mal, soit ils n'en ont pas et c'est pour cela qu'on fait les tarifs différenciés, qu'ils font payer les [résidents], mais [au moins], il y a une qualité de dialogue", a développé le directeur de la Fnaqpa.

"On a besoin de plus de transparence dans tout cela", a-t-il résumé, évoquant enfin des absurdités sur "le fonds d'urgence" pour aider les établissements et services les plus en difficulté.

"J'ai des adhérents au bord du gouffre, ils ont demandé [à en bénéficier] et n'ont rien eu... et ils voient que tout va dans le [secteur] public. Et j'en ai d'autres qui ont reçu des sous alors qu'ils n'avaient rien demandé! Cela fait des mois qu'on réclame la transparence à la CNSA [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie], on ne sait pas ce qui a été fait des 100 millions d'euros. On veut bien être contrôlés régulièrement, mais il faut que ce soit donnant-donnant", a-t-il fustigé.

"Les deux tiers des 7.500 Ehpad" déjà contrôlés

"Nous sommes très favorables à la publication des résultats agrégés des contrôles -pas établissement par établissement, car ce serait compliqué de [donner à] lire des rapports de contrôles-", a répondu Jean-Benoît Dujol, assurant avoir "communiqué au cabinet [ministériel] des statistiques très précises".

"Le plan de contrôle se passe globalement bien, on en est à peu près aux deux tiers des 7.500 Ehpad et on aura fini à la fin de l'année", a-t-il fait savoir, ajoutant être "d'autant plus enclin à publier ce tableau statistique qu'il met en lumière le fait qu'il n'y a pas de dérive systématique massive".

"Bien sûr, il y a des suites qui sont données aux contrôles et des mesures qui sont prises, mais cela donne plutôt le sentiment que les choses sont maîtrisées et que cela nourrit plus le dialogue de gestion que les saisines du procureur", a repris le DGCS, faisant état "d'assez peu de saisines et de demandes de fermeture".

Interrogé par Gerontonews sur la publication effective des résultats, également appelée de ses vœux par le Syndicat national des établissements et résidences privées pour personnes âgées (Synerpa) depuis un an, il a répondu que "le tableau [était] prêt à être publié" mais que c'était au ministère de s'en charger.

Contacté par Gerontonews à plusieurs reprises depuis le 14 juin, le cabinet de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, n'avait pas répondu au moment de la publication de cet article.

Auprès de Gerontonews fin mai, le président du Synerpa avait rapporté que le ministère avait assuré deux semaines plus tôt qu'il "allait [publier] les rapports de contrôle".

"Ce que je crois comprendre, c'est qu'ils sont en difficulté car ils ne trouvent pas le support idéal pour que ce soit suffisamment pédagogique pour des non-initiés", avait détaillé Jean-Christophe Amarantinis.

"Je comprends que cette opération [de contrôle] ait pu perturber les relations quotidiennes avec les établissements et je le regrette mais l'enjeu était de restaurer la confiance", a en tout cas résumé Jean-Benoît Dujol au Géronforum de la Fnaqpa.

"Quant au fonds d'urgence, les consignes passées, c'est que chaque ARS devait publier un bilan. Je vais vérifier, et si ce n'est pas le cas, je m'en inquiéterai", a-t-il assuré. "Cela met en lumière un financement peut-être préférentiel du [secteur] public mais c'est difficile à interpréter car quand on regarde les indicateurs de situations, les Ehpad publics ont une situation objectivement moins favorable que les autres. Mais je comprends que cela puisse susciter des questions", a admis le DGCS, rappelant que ce fonds n'était pas reconduit pour le champ du domicile en 2024.

"Il n'y a pas de 'trésor de guerre' de la CNSA"

S'agissant des 2,6 milliards d'euros (Md€) alloués à la CNSA depuis 2024 grâce à la hausse de la part de CSG dévolue à la caisse, tout comme Virginie Magnant, sa directrice, qui s'est récemment livrée à l'exercice auprès de Gerontonews, Jean-Benoît Dujol a aussi tenu à éclaircir à quoi ils allaient être utilisés.

"La branche autonomie a été créée récemment et à l'équilibre", a-t-il rappelé, jugeant bon d'insister sur le fait que l'Etat "n'est pas parti avec la caisse".

"On s'est engagés à transférer en temps et en heure 0,15 points de CSG, donc 2,6 Md€. Tout le monde s'est dit que ce serait de l'argent libre d'emploi et qu'on pourrait en discuter", a-t-il formulé, revenant sur l'incompréhension du secteur quant à l'absence de fléchage de cette somme vers des mesures nouvelles.

"Mais cet argent est venu dans les caisses d'une structure destinée à financer des dépenses croissantes qu'on avait déjà prévues!", a-t-il assuré.

"Même si [pour les fédérations], c'est à périmètre constant, en réalité il y a beaucoup de mesures nouvelles qui montent en charge progressivement. Alors [certes], plus ou moins facilement, comme les 50.000 ETP [de soignants censés rejoindre les Ehpad d'ici 2030]".

"Il y a aussi la création des CRT [centres de ressources territoriaux], la convention salariale, la [réforme de la] tarification des Ssiad [services de soins infirmiers à domicile] et la création de places de Ssiad. [La branche] était en déficit l'an dernier car on n'avait pas encore les 2,6 Md€ et on sera en excédent cette année. Et si vous regardez la projection du solde de la branche autonomie en 2027, on est à zéro, parce qu'on éponge progressivement, mais il n'y a pas de 'trésor de guerre' de la CNSA ou d'entourloupe de l'Etat sur les 0,15 points de CSG, positionnés pour financer des dépenses en croissance d'ici 2027", a-t-il résumé.

Ce à quoi Didier Sapy a répondu que les 2,6 Md€ "étaient là dans l'esprit, quand ils ont été fléchés, pour apporter des mesures nouvelles. [Or], sur la totalité des 2,6 Md€ en mesures nouvelles, il y a à tout casser 300 millions d'euros [M€], et le reste est venu solvabiliser la CNSA, pour financer des dépenses qui étaient déjà décidées et des dépenses qui n'étaient pas financées..."

Vers des résultats "lisibles" des évaluations externes "comme dans le sanitaire"

Toujours sur la transparence et la confiance, cette fois des usagers envers les Ehpad, Jean-Benoît Dujol a rappelé "travailler sur la publication des résultats des évaluations HAS [Haute autorité de santé]" concernant la qualité des établissements et des services.

"Nous avons eu beaucoup de débats avec la HAS sur comment et où publier ces milliers de rapports, et pour qui on publie. Ce n'est pas très intéressant de publier les rapports entiers. Nous travaillons sur des extraits de synthèses des rapports qui seraient disponibles sur le site de la HAS comme pour le sanitaire", a-t-il expliqué.

"Et, ce qui n'était pas prévu à l'origine, on travaille sur une espèce d'affichette qui pourrait être mise à disposition de chaque Ehpad", a renseigné le DGCS.

Fustigeant les palmarès grand public du genre de celui publié par Les Echos, "qui utilisent des critères que l'on ne connaît pas", il a dit souhaiter "que l'on puisse éditer un 'diplôme' [en s'inspirant] du système [de certification] sanitaire, avec un code couleur ou des pictogrammes", en tout cas, "créer un dispositif lisible pour les familles, adossé à un dispositif rigoureux permettant de communiquer l'essentiel du message lié au résultat de l'évaluation de la qualité, et ça c'est prévu, j'espère d'ici à la fin de l'année."

Plusieurs acteurs du grand âge, à l'image de LNA Santé et de Clariane, s'y étaient déjà déclarés favorables.

La "crise" du CVS non remontée au DGCS

Enfin, interrogé par Gerontonews sur la nouvelle "concertation" sur le dernier décret toilettant le conseil de la vie sociale (CVS), promise l'été dernier par l'ex-ministre Jean-Christophe Combe aux fédérations et tuée dans l'œuf, le DGCS s'est agacé de ne pas avoir été mis au courant par ses services, d'autant que "notre volonté dans la réforme, ce n'était pas de limiter la participation des personnes âgées".

Pourtant, "elle rend le CVS encore plus institutionnel au détriment des résidents", a commenté Didier Sapy.

Outre la "crise de confiance", Romain Gizolme a aussi, lors de ce débat, pointé une "crise de la vision politique" du grand âge par les pouvoirs publics.

Claire BEZIAU